

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 30 AVRIL, 1835. N° 23.

MELANGES.

LE SEPT DÉCEMBRE,

OU

LA SŒUR DE CHARITÉ.

Le destin des combats
Lui devait, après tant de gloire,
Ce qu'au Français naguère il ne refusait pas
Le bonheur de mourir dans un jour de victoire.
CASIMIR DELAVIGNE.

Par une froide matinée mois de décembre 1817, nous suivions le boulevard pour accomplir un pèlerinage douloureux. Mon amie me dit : "Écoutez ce récit, il m'a été fait par la sœur Thérèse elle-même,

"Tout était silencieux encore à l'Hospice de la Maternité ; quelques faibles gémissements des infortunées confiées à nos soins interrompaient seuls le silence de nos vastes salles, et dans un recueillement profond j'élevais ma prière pour l'adoucissement de leurs maux. Il pouvait être sept heures, quand tout à coup une détonation d'armes à feu me glace d'effroi, et répand l'épouvante parmi les malades que réveille ce bruit sinistre. Nos sœurs, qui venaient d'en apprendre la terrible cause, retraits épouvantées, et comme pour fuir un objet d'effroi. Hélas ! nous en vîmes bientôt un d'éternelle pitié pour toute âme Française, et pour moi d'une douleur qui serait devenue désespoir, si la religion ne m'eût soutenue et n'eût rendu quelque calme à mon esprit. Mes sanglots et mes ferventes prières firent long-temps retentir les voûtes de la salle où l'on venait de déposer les restes sanglants, mais non défigurés, d'un de nos guerriers les plus braves et du génie tutélaire de tant de soldats. Vous me regardez ; peut-être êtes-vous étonnée de me voir aussi instruite sur des faits si étrangers à mes obscurs et pieux devoirs. Mais dans la grande famille Française, ou sont les mères, les épouses, les sœurs qui ne virent pas un époux, un fils, un frère ou succomber avec honneur, ou revenir avec gloire après avoir combattu pour la commune patrie ? —

Bien jeune encore, je perdis mon père à la bataille d'Eylau, où il servait sous les ordres du maréchal Ney. Mon frère Philippe a fait les campagnes de 1805 avec le sixième corps ; dans celle de Russie il fut blessé, pendant la retraite de Viazna à Smolensk, ou le héros de la Bérésina combattit dix jours comme simple soldat : c'est là qu'il sauva la vie à mon frère blessé. — Philippe serait resté sur le champ de bataille, si l'ami du soldat n'eût regardé comme ses proches les braves qui secondaient si vaillamment son noble héroïsme. Il donna un mouchoir pour préserver sa blessure

du froid ; il donna du vin pour ranimer le blessé. Il donnait à un simple militaire, quand lui-même, fatigué, harcelé, manquait de tout dans ces déserts de glace et de neige ou un mouchoir, une goutte de vin étaient d'inestimables trésors. *Combatre en héros, secourir, consoler en ami*, voilà quel était le maréchal. Mon frère était revenu souffrant de la blessure qu'il avait reçue à la tête ; son intention était de finir ses jours avec moi à Sarrelouis, où nous sommes nés ; notre modique patrimoine eût suffi à notre obscure existence, et les souvenirs de Philippe le rendaient l'oracle des veillées où l'on se faisait dire et redire ces actions d'un courage héroïque, et les preuves d'une généreuse compassion pour les maux de la guerre. J'avais alors seize ans : "Philippe disais-je à mon frère, si l'on se bat encore je veux me faire sœur de charité, je veux soigner et secourir les blessés. — Ta résolution est généreuse. Suis cette vocation, chère Thérèse, disait-il *secourir et consoler*, voilà des vœux qui honorent, voilà la religieuse que j'aime, celle qui me travaille pour elle-même est l'arbre qui ne porte ni fruit ni ombrage."

"Bientôt retentit le cri de la guerre que tous les Rois de l'Europe déclarèrent à Napoléon. Mon frère, sans aucun autre appel que celui de l'honneur, courut rejoindre ses drapeaux ; nos adieux ont été éternels ; il périt à Monterau.

"Fidèle au vœu que j'avais formé, je pris l'habit des sœurs de charité, et j'obtins la faveur de me rendre à Mézières. Ah ! madame, comment dire ce que j'ai vu de courage pour la douleur, et le fier mépris de la mort, mêlé à l'enthousiasme ? Ces divers sentiments, dont rien ne saurait rendre le délire, faisaient encore un brave d'un moribond mutilé ; souvent les derniers soupirs d'une cruelle agonie ressemblaient à un cri de triomphe.

"Je n'appris la mort de Philippe que plusieurs mois après l'avoir perdu, et presque en même temps j'entendis parler de l'arrestation et du procès de son illustre Maréchal. Oh ! combien alors je trouvais mon frère heureux de n'avoir pas vécu jusqu'au jour funeste, et que volontiers j'aurais donné le reste de ma vie pour que ce chef, qu'il avait tant aimé, eût aussi trouvé la mort du champ de bataille ! Je n'aurais pas vu ce spectacle d'horreur, d'un héros tombé sans combattre tombé frappé par la loi ! Ici, des larmes, avec peine retenues, se firent passage et inondèrent le visage de la pieuse et compatissante sœur. "Pardonnez, me dit-elle : mais il y a des momens où ma raison s'égaré, où je crois voir devant moi ce corps privé de la vie, j'ai veillé, donc mes ferventes

tes prières ont accompagné l'âme immortelle. Aucune altération n'était sur ses traits on l'eût cru, en voyant ses blessures, *endormi sur des trophées*. Deux années sont écoulées, et au lieu de s'affaiblir, ma douleur acquiert chaque jour une amertume nouvelle. Une sombre mélancholie s'est emparée de mon âme ; mais il reste aux cœurs affligés la résignation et la prière et le mien ne s'élève pas avec plus de ferveur pour mon propre salut, que pour l'âme généreuse et grande du preux qui sauva mon frère d'une mort affreuse, et dont, hélas ! mes tristes regards ont fixé avec désespoir les restes ensanglantés ; mes larmes ont coulé sur cette main toujours si terrible aux ennemis de la France, et qui, glacée et sans force alors, appartenait déjà à la tombe. Mes soins ont aidé aux soins du meilleur des amis, des parens, le bon, le sensible Gamot, dont le cœur se brisa dans l'accomplissement du dernier et touchant devoir qu'il rendit au héros dont il idolâtrait la gloire et les douces vertus d'époux et de père. J'obtins une précieuse marque d'estime de lui, une mèche imbibée de ce sang généreux, je l'ai placée sur mon cœur avec l'image du frère que j'ai perdu, et jamais, moi, je ne sens mieux le bienfait de la religion, que lorsque ma main presse ce dépôt de l'amitié fraternelle ce souvenir d'une fin si cruelle et d'une si grande infortune."

Voilà ce que j'appris de sœur Thérèse, me dit mon amie. Ce récit vous a troublé mais si vous vouliez en voir l'héroïne, je suis bien sûre que nous la trouverions en prière aujourd'hui..... Venez, car c'est le 7 Décembre. Nous suivîmes en silence le boulevard jusqu'à la chapelle qui y fait face au bout de la rue de Grenelle. En entrant plusieurs sœurs étaient en prière et prièrent l'une de l'autre. Une d'elles, un peu séparée du groupe, offrait le plus beau modèle d'une pitié divine ; de celle qui ne porte pas seulement sur les lèvres la prière d'une âme remplie de la charité confiante qui fait de tous les hommes un peuple de frères, mais qui l'élève du fond du cœur au trône de Dieu. Sur son aimable et doux visage brillant des larmes ; de temps en temps elle quittait d'une main son rosaire, et alors cette main droite se posait sur son cœur, non avec l'action du *mea culpa* accusateur, mais avec cette effort qui semble vouloir comprimer un déchirant souvenir..... Les battements précipités de mon cœur me firent deviner sœur Thérèse, et mon imagination me fit comme sentir sur mon sein la pression de la mèche sanglante. Mes genoux s'inclinèrent, mes prières et mes larmes s'unirent aux prières de l'humble et pieuse fille.

BETISE ET SOTTISE.

On confond souvent ces deux choses on à tort. J'aime mieux une bête qu'un sot, et un sot n'est pas toujours une bête.

La bêtise est une intelligence très bornée une longue enfance de l'esprit, un dénuement absolu d'idées, ou une extrême inhabilité à les mettre en oeuvre.

La sottise est la gaucherie de l'esprit qui se pique d'adresse, la mausaderie qui veut se donner des grâces, la pésanteur qui veut être légère, la suffisance qui décide de tout sans se connaître à rien.

On s'amuse des sots, mais à leurs dépens mais en les humiliant, mais en les livrant au fouet du ridicule.

On s'amuse des bêtes sans les haïr, sans les humilier, sans être plus tenté de leur reprocher leur bêtise, qu'on ne reproche à un sourd sa surdité, à un aveugle sa cécité.

Le père Baudory, jésuite, célèbre par son esprit, allait souvent prendre ses récréations avec le portier du collège, connu par sa bêtise; il disait; "Je n'ai jamais rencontré d'esprit qui m'ait plu autant que la bêtise de cet homme là."

"Mettez-vous là, disait Mirabeau à un de ses secrétaires, et parlez-moi, cela me dispensera de penser."

Madame de Créquy disait du baron de... "Ce n'est pas une bête que le baron ce n'est qu'un sot."

Il y a des bêtises qui amusent autant que les bons mots. "Quand accouchera votre femme, demandait Louis XIV à un Courtisan?—Quand il plaira à votre Majesté, répondit celui-ci." C'était une bêtise.

La Reine Marie Lecksinska demandait si l'on pouvait dire *naval* ou *navaux*; un courtisan répondit fièrement: je crois madame, qu'on dit *navets*. C'était une sottise.

La plupart des bêtes ne disent que des bêtises piquantes et qui restent comme des bons mots.

Après la mort de Racine, quelqu'un dit dans une société qu'il demandait par son testament, à être entré à Port-Royal.—*Il n'aurait jamais fait cela de son vivant, dit M. Roissy, célèbre par sa naïveté du même genre. On conçoit qu'un homme d'esprit aurait pu dire le même mot, y mettant un autre accent.*

On demandait dans une assemblée, quelle différence il y avait entre un sot et une bête Chacun dit son avis, mais personne ne résolut la question comme une dame charmante, pleine d'esprit qui, malheureusement, avait épousé le plus sot des maris.—Une bête, dit elle, est quelquefois supportable; un sot ne l'est jamais. On plaint souvent une bête, et on se moque toujours d'un sot. Vous pouvez m'en croire, car depuis que je passe ma vie avec un sot, je connais tout le prix d'une bête.

Les sots n'imaginent pas combien il faut d'esprit pour n'être jamais ridicule.

Un des caractères de la bêtises est de tout admirer; cela ne fait tort à personne, et cela convient à bien du monde.

Un des caractères de la sottise est d'admirer et de critiquer hors de propos.

Une bête se donne pour ce qu'elle est.— Il n'en est pas ainsi d'un sot: comme il a toutes les prétentions, il a tous les ridicules et tous les vices des talents qu'il veut se donner.

Que s'ensuit-il? qu'il faut rechercher les gens d'esprit, éviter les sots, et supporter les bêtes.

LE SPECULATEUR ORIGINAL.

Le Mendiant. Pardon, mon doux monsieur, si j'vous dérange.

Le Speculateur. Approche mon ami qu'uy à-il pour ton service?

Le Mendiant. C'est-i-pas vous, monsieur, qui t'nez un bureau d'agence pour les pauvres?

Le Speculateur. C'est moi-même.

Le Mendiant. J'voudrions m'placer cheu vous en qualité de d'mendiant.

Le Speculateur. Très volontiers; mais a tu déjà exercé?

Le Mendiant. Pendant deux ans j'ai exploité à mon profit la compassion des bourgeois de Paris.

Le Speculateur. Tu es donc réellement dans la misère?

Le Mendiant. Dam! mon négligé vous le fait voir.

Le Speculateur. C'est que, vois-tu, pour entrer chez moi, il faut avoir des titres.

Le Mendiant. Depuis trente ans, dans not' famille, nous demandons l'aumône de père en fils; et moi, je suis un pauvre de naissance. Mais les cœurs sont si durs... il y a d'ailleurs tant de concurrence dans not' état que j'me suis décidé de mendier pour vot' compte.

Le Speculateur. Tu ne t'en repentiras pas. Mon projet a du sans doute paraître bizarre à bien des gens; mais comme maintenant il faut viser à l'originalité pour s'enrichir, j'ai cru bien faire en spéculant sur la mendicité; c'est j'espère, une idée neuve et tout-à-fait philanthropique.

Le Mendiant. Et puis c'est un genre d'commerce tout comme un autre.

Le Speculateur. Avec moi, du moins, ton pain est assuré; j'exige seulement de toi que tu rapportes à la masse les gros sous que tu auras pu arracher aux passans.

Le Mendiant. C'est trop juste.

Le Speculateur. De plus, tu es logé et blanchi.

Le Mendiant "regardant ces pieds et ses mains." Ah! j'en ait bon besoin.

Le Speculateur. Je donne aussi une botte de foin par tête...

Le Mendiant. Comment? pour toute nourriture?

Le Speculateur. Eh! non...en guise de matelas. Ah! ça tu n'as donc pas lu mon prospectus?

Le Mendiant. Je n'sais pas lire.

Le Speculateur. Au moins sauras tu exciter la pitié du public?

Le Mendiant. Laissez-faire. J'imite très bien les estropiés—les bossus, par exemple.

Le Speculateur. Il t'en reste quelque chose, car ton épine dorsale est furieusement convexe.

Le Mendiant. C'est vexant; mais ça vous prouve que je mets du cœur à l'ouvrage, et si vous voulez m'essayer, vous verrez.

Le Speculateur. J'ai déjà beaucoup de bossus dans ma troupe; je voudrais varier un peu. Dis moi: ne préférerais tu pas être aveugle?

Le Mendiant. A vous dire vrai j'aime-rais autant être borgne.

Le Speculateur. Eh! bien, va pour borgne. Lorsque ton œil sera fatigué, nous le changerons de place.

Le Mendiant. A propos, not' maître, puisque vous acceptez les pauvres de tout rang et de tout sexe, ne pourriez-vous pas donner aussi de l'emploi à ma femme?

Le Speculateur. Que sait-elle faire?

Le Mendiant. Elle pleure à ravir.

Le Speculateur. Tu as sans doute beaucoup d'enfans!

Le Mendiant. Treize, not' maître! C'est un mauvais compte, n'est-ce pas?

Le Speculateur. Amène-le moi tous.— Précisément je suis en marché pour en louer quelques-un à raison de deux sous par jour.

Le Mendiant. Vous verrez comme ils sont bien dressés. Ils poursuivent les badauds avec persévérance et ne les quittent jamais qu'après avoir reçu d'eux quelques liards ou quelques coups de pied.

Le Speculateur. Tu va entrer en service. Tu exploiteras les boulevards avec ta nombreuse famille. Mais je te préviens que j'ai un inspecteur qui vous surveillera de près, et qui chaque soir, me fera un rapport sur chacun de vous en particulier; ainsi ne t'avise pas de t'endormir dans tes nouvelles fonctions.

Le Mendiant. Soyez tranquille; j'aurai toujours un œil ouvert.

L'ENSEIGNE DE CABARET

OU LE

CALEMBOUR SEDITIEUX.

Il était mutilé par la mitraille d'Austerlitz par le sabre moscovite. Une large balafre partait de son front et se terminait à son oreille; il avait perdu à Smolensk deux doigts de la main gauche; d'affreuses douleurs, causées par les bivouacs, torturaient un corps jadis si robuste!...

Après bien des jours de réflexions, il se décide à tenir un cabaret. Il veut que ce soit près des Invalides. Il loue un petit logement; il y attire quelques braves; mais il veut aussi qu'une belle enseigne orne sa porte d'entrée. Jean Pierre passe dans la rue du Boc et voit sur un grand mur F. D., peintre, au sixième étage. Le soldat monte, il frappe à une petite porte, et à peine l'a-t-on ouverte qu'il est dans les bras de son ancien capitaine. "Voilà maintenant mes armes, lui dit celui-ci en lui montrant ses pinceaux, et là, sur le mur, mon sabre et mes épaulettes.—Comment! vous, si brave, si généreux! vous qui avez été aux pyramides, à Austerlitz, à la Moskowa!—C'est pour cela, Jean-Pierre. Et toi?—Moi, je me suis fait cabaretier.—J'irai souvent boire chez toi.—Tous les jours, ou, morbleu! j'oublie la subordination. En attendant, faites-moi une enseigne; j'en veux une qui dise quelque chose, de l'autre, le petit, vous savez bien..." Et les deux braves ont levé les yeux au ciel.

Trois saules pleureurs ombragent une bière couverte d'un voile noir. Des rochers volcaniques, battus par une mer courroucée, forment les premiers plans. Dans le lointain, un ciel nébuleux, sillonné par de larges éclairs, laisse voir une petite habitation. L'inscription de l'enseigne est: AU TOMBEAU DU GRAND HOMME. Jean-Pierre est dans l'enthousiasme. Le chef d'œuvre du capitaine est en place. Les braves de la jeune et de la vieille armée fraternisent tous les jours chez le soldat mutilé; sa maison prospère, et le peintre remercie la providence.

Cependant un de ces hommes dont tout le métier est de voir des coupables là même où le soupçon est une injure, passe par hasard devant le cabaret de Jean-Pierre et s'arrête pour considérer

rer l'enseigne. Indigné, il entra dans la demeure du brave, et il lui demanda en vertu de quel pouvoir il a osé mettre un pareil tableau à sa porte. "Parce que ça m'a plu, répond le grenadier, parce que j'en ai le droit.—Et moi je vous le défends, répliqua l'officier civil; et dès l'instant je vous ordonne de faire disparaître cette enseigne séditieuse..." Les soldats réunis dans la maison voulaient répondre à la fois, quand le capitaine parut à la porte. Il imposa silence à tous ces braves qui allaient se compromettre, et il demanda à l'homme investi du pouvoir s'il fallait effacer l'écriture ou le tableau. "Effacez les mots: AU TOMBEAU DU GRAND HOMME, reprit celui-ci, et qu'ils aient disparu demain."

Dès le soir, en effet, les mots incriminés furent enlevés de l'enseigne de Jean-Pierre, et le capitaine les remplaça par ceux-ci: **BIERE DE MANS.**

L'homme de la police revint, lut, se mordit les lèvres, et ne repassa plus dans la rue.

JOURNAL DES CANCANS.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPAIRIE.

JEUDI SOIR, 30 AVRIL, 1835.

DERNIERES NOUVELLES

Où ferit de la frontière d'Espagne :

"Une action meurtrière a eu lieu devant Elisondo le 5 de ce mois. Le colonel Ocagna, voyant que les Carlistes serraient de jour en jour cette place de plus près; qu'ils interceptaient tous les vivres, sentit la nécessité de faire une sortie avec toutes ses forces. Le feu commença à six heures du matin, et ce ne fut que vers cinq heures du soir que les insurgés furent débusqués de leurs positions et obligés de se replier jusqu'aux villages d'Irurieta et de Lecaros. Le temps était affreux, la pluie tombait par torrens et finit bientôt par rendre impossible l'usage des fusils; mais tel était l'acharnement des deux partis qu'on s'est battu pendant plusieurs heures à l'arme blanche et pour ainsi dire corps à corps. On évalue la perte, de part et d'autre, à six cents hommes."

On a reçu depuis la nouvelle que les carlistes s'étaient retirés en apprenant que le Général Mina s'approchait d'Elisondo.

—Je reçois par voie extraordinaire des lettres de Madrid du 7 Valdes paraissent décidés à pousser vivement la guerre contre les rebelles des provinces du nord; et la chambre des procuradores avait pris en considération la proposition d'une adresse à la régente, tendant à obtenir l'augmentation et la prompte mobilisation de la milice urbaine.

—Des lettres de Lisbonne du 23 février, portent qu'un changement partiel a eu lieu dans le cabinet, dont, au reste, M. de Palmella continue à faire partie. La capitale et tout le royaume sont tranquilles. Une loi doit être présentée aux cortès, pour priver de leur emploi et dignités tous les individus qui ont pris parti pour Don Miguel dans la dernière guerre civile. On ne doute pas de son adoption.

Que de faux calculs, de mauvaises entreprises et de déceptions dans ce monde! combien de travaux commencés avec courage, soutenus avec constance et cependant sans fruit!..... Ces réflexions nous sont venues à l'esprit, en faisant, un de ces derniers jours, l'examen des faits et gestes de L'IMPARTIAL. Cette récapitulation, peu satisfaisante, nous fit souvenir des espérances que nous avions conçues lorsque nous commençâmes ce JOURNAL, de là nous fumes naturellement conduits à examiner si nous avions mérité le peu d'encouragement que nous éprouvons, en négligeant nos devoirs et en ne remplissant pas nos promesses sur ce dernier point, il est possible que nous ayons péché par inadvertance, mais nous avons la satisfaction intime de connaître que nous n'avons rien omis de ce qui était en notre pouvoir pour tenir les promesses que nous avons faites au public. Cependant nous ne sommes pas satisfaites dans notre entreprise, nos dépenses excèdent de beaucoup nos recettes et si cet état de choses ne change

pas, il est clair que nous ne pouvons continuer une opération si ruineuse. Personne n'ignore combien les frais d'une IMPRIMERIE sont considérables, or le nombre de nos abonnés n'est pas suffisant pour y faire face; ensuite nous éprouvons la plus grande difficulté à retirer le montant de nos souscriptions, d'où il s'ensuit que si notre situation n'éprouve pas un prompt et éminent changement, nous devons renoncer à une entreprise que nous avons commencée avec courage et que nous continuons avec plaisir. Le public tient notre sort entre ses mains si le nombre de nos abonnés augmente, nous travaillerons avec une nouvelle ardeur; si, au contraire, nous restons dans le STATU QUO, nous serons forcés d'abandonner le fruit de nos veilles et les avances faites, les quelles ne sont que trop considérables.

La fortune est un mont bordé de précipices;
Chacun pour le gravir veut user d'artifices.
Pour un seul qui l'attint combien d'infortunés
Roulent de chute en chute et se cassent le nez.

LA franchise est une belle vertu; mais ce n'est pas toujours celle des journalistes. Témoin une feuille de Montréal qui, ne voulant pas dire où, certain article d'UN JOURNAL DU DISTRICT DE MONTREAL l'avait blessé exhale son mécontentement en brochant la vérité et en se servant d'expressions que nous ne qualifierons pas parce que nous ne voulons pas lui rendre la pareille. Avant de prouver ce que nous venons d'avancer, nous dirons à notre critique qu'il est vrai que nous sommes plus près des paquebots que les feuilles de la ville, mais que les paquets de la poste, ne nous parviennent, qu'après avoir été purifiés par l'air de Montréal et la preuve en est que nous avons puisé la nouvelle de la nomination de Sir JOHN MURRAY DANS LES JOURNAUX DE CETTE VILLE cette nouvelle s'est trouvée fautive et nous-mêmes nous en eumes connaissance à temps pour la démentir dans le NOME RO où nous parlions de sa nomination; c'est ce qu'aurait bien pu voir notre aristarque. Quant à la prétendue INDIGNATION que ce choix nous aurait causé, elle est toute entière dans l'imagination de l'auteur en question et nous le demandons de trouver une seule expression dans notre article qui exprime ce sentiment envers un homme que nous ne connaissons pas. Quant à l'idée d'un comité que nous avons émise et que notre critique déclare absurde, de son autorité privée, il nous permettra de lui dire que bien des gens respectables à tous égards et des deux parties sont tombés dans la même absurdité que nous et pour répondre aux objections qu'il nous fait à ce sujet, nous lui demandons si sans les faire venir d'Angleterre, on n'aurait pu trouver ailleurs un ou deux collègues au Vicomte de Cantorbery? au surplus nous joindrons de grand cœur notre voix à la voix général pour féliciter le pays de cette nomination. La seule circonstance qu'il ait conservé pendant 17 ans le fauteuil d'orateur de la Chambre des communes d'Angleterre, suffit pour annoncer un homme supérieur. Mais dussions-nous nous attirer les plaisanteries de certain journal: (plaisanteries que nous pourrions bien retourner si nous en avions l'envie). Nous répéteront que, quelques soient les talens et les qualités distinguées du Commissaire qu'on nous envoie la tâche qu'il a à remplir est une des plus difficiles qui ait jamais été confiée à un seul homme.

Nous avons été témoins aujourd'hui d'une cérémonie toujours intéressante en elle-même, mais spécialement pour l'endroit où elle se passe. Messire MANSEAU Curé de Longueuil par ordre de Monseigneur l'Evêque est venu, de concert avec les notables du Village, désigner l'emplacement de notre nouvelle Eglise. Depuis longtemps on s'occupait de cet objet et nous avons plusieurs fois exprimé le vœux de voir remplacer notre vieille Eglise par un monument qui correspondit mieux

aux besoins et à l'étendue de la population. Ce vœu est enfin réalisé et une croix, plantée en présence de M. le Curé de Longueuil indique le lieu où ce nouveau Temple va s'élever. La situation en est bien choisie et cet édifice de 161 pieds de long sur 60½ de large (à l'intérieur) et de 40 pieds d'élévation, avec une Sacristie de 36 pieds, mesure de France, donnera un aspect nouveau et élégant à notre marché. La nouvelle Eglise fera face au chemin de St. Jean et un portail élevé en rehaussera l'apparence.

Messire Manseau après avoir fait planter la croix, après lecture du procès verbal, adressa un petit discours aux habitans rassemblés, dans lequel il les félicita de l'accord et du zèle qu'ils avaient montrés.

Aussitôt que les préparatifs nécessaires seront terminés, on commencera la construction du nouvel édifice. Nous en félicitons nos concitoyens. L'Eglise actuelle n'était plus en rapport avec notre population: elle tombait d'ailleurs de vétusté et ne contribuait nullement à l'embellissement du Village.

Nous avons lu avec un sentiment de peine mêlé d'horreur le récit suivant d'un crime atroce qui viendrait de se commettre dans les rues de Montréal et presque en plein jour.

Mercredi soir, entre sept et huit heures, trois Soldats passaient dans la rue St. Louis. L'un d'eux retenu en arrière, se trouva séparé de ses camarades et éloigné d'eux à une distance assez considérable. Tout-à-coup il se vit assailli par cinq hommes qui descendirent d'une calèche et le frappèrent à coups bâton, jusqu'à ce qu'il fut laissé par terre et privé de sentiment. Ses camarades étaient trop loin pour entendre ses cris et ne purent venir à son secours. Ce malheureux parvint cependant à se traîner jusqu'à la caserne et raconta son déplorable accident, sans penser pourtant que la mort en serait la suite. Dans le cours de la nuit il se sentit dévoré d'une soif ardente; il appela du secours: on visita sa blessure et on lui procura tous les soins possibles, mais inutilement. Il expira jeudi soir, à sept heures. Ce soldat se nommait WILLIAM HANDS, il appartenait à la compagnie de grenadiers, et se distinguait par une conduite irréprochable. Depuis dix ans qu'il est au service, jamais encore il n'avait encouru une punition. Ses chefs et ses compagnons le regrettent sincèrement. Il a déclaré à son lit de mort que ses meurtriers étaient cinq. Nous avons vu un morceau de son crane fracassé ce morceau (était d'environ quatre pouces. Le verdict de l'enquête du coronaire est, "mort par suite de coup de bâton infligés par des personnes inconnues."

Si ce meurtre horrible a été commis avec les circonstances rapportées ci-dessus il fait naître les plus tristes réflexions. Comment se trouve-t-il des êtres assez dépravés, assez dépourvus de tout sentiment humain nous dirons même assez "brutifiés" pour prendre un barbare plaisir à faire expirer sous le bâton un être inoffensif et semblable à eux? pour commettre un tel crime, il faut être entièrement privé de religion, de morale, de sensibilité et de tout sentiment qui rattache à l'humanité. D'où naissent ces scélérats? comment se trouvent ils au milieu d'une population civilisée et comment ont-ils la liberté de commettre leurs actes atroces de barbarie au sein d'une ville peuplée? la première cause vient du défaut d'éducation et du trop de liberté dont ils ont joui dans leur jeunesse. Combien ne rest-il pas à faire à l'administration sous ce rapport! Ce n'est pas ici la place de nous étendre la dessus, mais nous y reviendrons. la seconde cause de ces désordres vient du défaut de police qui règne dans les rues pendant le jour. Pourquoi n'existe-t-il pas à Montréal, comme dans les autres grandes villes, des agents de police, chargés de veiller à la sûreté publique? si on y prenait ces précautions, peut-être n'aurions-nous pas à déplorer l'acte atroce dont nous parlons. Personne n'ignore qu'il existe à tout égard beaucoup de vagabonds qui infectent l'air qu'ils respirent et sont capa-

bles de tous les crimes. Nous avons été présents aux séances d'un quartier de Session de la Paix et nous en avons rapporté l'impression la plus pénible. Là siégent entassés pêle-mêle sur le banc des accusés des voleurs, des femmes de mauvaise vie, complices des mêmes crimes et présentant par leur immoralité et leur effronterie le spectacle le plus dégoûtant qu'on puisse se figurer. Ces malheureux sont condamnés à quelques mois de prison ils les subiront et sortiront du lieu de leur punition pour venir de nouveau infecter de leurs vices et peut-être de leurs crimes la société dont ils sont la honte et l'effroi.

Il en sera de même tant que le système de nos prisons ne sera pas amélioré, là sont entassés des malfaiteurs de tout âge et si j'ose m'exprimer ainsi, de tout degré. Il s'ensuit que les jeunes gens qui sont condamnés à gémir pendant peu de temps pour expier leur premier délit, en sortent experts dans le crime par suite de leur fréquentation avec des scélérats consommés.

L'année dernière deux députés furent envoyés dans les Etats-Unis pour examiner le système des prisons. Espérons que le rapport qu'ils ont fait portera ses fruits et qu'avant peu nous verrons établir ici une MAISON DE PENITENCE à l'imitation de nos voisins. Ce système est, sans contredit, le meilleur et bien des citoyens maintenant honorables, ont passé là plusieurs mois de leur orageuse jeunesse.

POUR L'IMPARTIAL,

MM. LES EDITEURS,

Je suis étranger et j'arrivai Lundi dernier à Laprairie pour être témoin du spectacle le plus extraordinaire que j'aie vu de ma vie: parvenu près d'un vieux moulin à vent aujourd'hui tombant en ruines, j'aperçus un rassemblement de cinq à six cents personnes, occupées à considérer une scène dont le théâtre était la rivière, curieux de savoir le motif de cette réunion, je fis arrêter ma voiture et je m'approchai autant que je pus pour prendre ma part du spectacle. J'aperçus d'abord trois jeunes filles habillées de blanc, une femme habillée en noire et deux hommes vêtus de même couleur, à la façon des condamnés. Ignorant entièrement les usages du pays, je fus sur le point de me retirer, parce que je crus un instant, à voir le costume de ces cinq personnes et l'air austère du personnage qui les précédait dans leur marche nautique, je crus, dis-je, que la coutume du Canada était de noyer les criminels et que nous allions avoir cette scène d'horreur sous les yeux. Je fus bientôt rassuré par un de mes voisins, qui m'informa poliment qu'il s'agissait au contraire de rendre une nouvelle vie spirituelle aux cinq personnes en question et que ceux que j'avais d'abord pris pour des criminels étaient de pieux néophytes de je ne me souviens plus quelle religion et qu'on allait leur administrer la baptême, à l'aide d'un bain froid. Je m'arrêtai quelques instans pour voir la fin de cette bizarre cérémonie et je vis bientôt la berger de ce singulier troupeau, saisir chacune de ses brebis par la tête et la plonger sous l'eau malgré le frisson et la répugnance involontaire et visible de ses onailles. On les vit ensuite sortir de l'eau, les femmes avec leurs légers vêtements de mousseline collés sur le corps et tous annonçant le froid qu'ils éprouvaient par le claquement de leurs dents.

Dites-moi maintenant, MM. les Editeurs, à quoi tend cette cérémonie, faite en plein jour, et au moment où l'eau du fleuve est la plus froide et peut par conséquent exposer la santé et la vie des personnes qui s'y soumettent. Si les membres de cette religion croient vraiment qu'il soit nécessaire de se laver tout le corps pour se purifier des péchés de l'âme, pourquoi ne pas attendre que l'eau de la rivière ait acquis 15 à 16 degrés de chaleur pour faire cette immersion rémunératrice? pourquoi la faire en public, surtout dans un pays dont les usages sont si contraires à cette pratique? pourquoi... si je vous faisais des questions sur tout ce que j'ai éprouvé à cette cérémonie

AMPHIBIE. Je ne me rends pas bien compte moi-même de ce que j'éprouve à ce souvenir; mais je ressens intérieurement un sentiment de peine mêlé de pitié.

J'ai l'honneur de vous saluer,
UN ETRANGER.

NOTE DES EDITEURS. Nous dirons à notre Correspondant qu'il est malheureux pour lui d'être arrivé ici justement à propos pour être témoin du spectacle qu'il nous dépeint et auquel nous-mêmes avons assisté. Heureusement ces espèces de scènes sont fort rares dans le Bas-Canada et nous croyons bien que c'est la première fois que notre village en a été témoin. Si le Correspondant voyageait chez nos voisins sa sensibilité aurait plus à y souffrir sous ce rapport. Nous avons habité quelque temps la jolie petite ville d'Utica, dans l'état de New-York et là s'est passée la plus horrible tragédie religieuse qu'on puisse imaginer.

C'était au mois de Février, la rivière Mohaw était gelée, mais comme il paraît que plus le baptême est froid, plus il est méritoire aux yeux de ces religionnaires; vingt cinq personnes des deux sexes résolurent de se faire baptiser malgré l'obstacle que la glace leur opposait. En conséquence, on y pratiqua un trou et par un beau jour, en présence de 2000 personnes, un ministre saisit l'un après l'autre chacun de ces néophytes par les épaules et les plongea dans l'eau glacée jusqu'au sommet de la tête. chacun frémissait en voyant ces malheureuses femmes sortir du gouffre avec leurs vêtements couverts de glace; mais on frémit bien davantage, quand le ministre maladroit, plongea dans la rivière une jeune fille de 20 ans, la lâcha tout-à-coup et la laissa disparaître sous la glace. Tous les spectateurs jettèrent un cri d'effroi et s'empresèrent de voler au secours de l'infortunée. Ce fut en vain, elle avait disparu pour toujours. Pendant que chacun s'empresait de couper la glace, le ministre à genoux, répétait: gloire, gloire à Dieu, elle est allée au ciel!..... Il faut convenir que c'était par un singulier chemin. Ce n'est pas tout une autre jeune femme, baptisée le même jour, se mit au lit en rentrant chez elle et n'en sortit que pour être transportée dans son tombeau.

C'est avec une certaine répugnance que nous avons consenti à insérer la lettre de notre Correspondant, c'est une matière très délicate que celle qui traite de la religion. Chacun est libre de ses actions et de se conduire comme il lui plaît, dès qu'il ne blesse pas les lois de la société. Mais aussi il est de devoir d'un journaliste de fronder ce qui lui paraît nuisible et certes c'est une très mauvaise pratique que de se plonger dans la rivière au mois d'avril. Il peut en résulter et on voit qu'il en résulte de funestes accidens, surtout chez les femmes. Pourquoi donc, dans ce cas, s'entêter à faire des victimes? ce sacrifice ne peut plaire à Dieu car il ressemble au suicide. Au nom de l'humanité et du bon sens, nous demanderons pourquoi, ce baptême par immersion ne peut se faire aussi bien dans le mois de Juillet que pendant l'hiver? nous savons qu'on nous dira que St. Jean baptisait aussi sans consulter le calendrier.— Nous ne l'ignorons pas, mais nous répondrons qu'il y a une énorme différence entre la température du Jourdain et celle du St. Laurent.

Nous termineront en disant, en continuant à parler de St. Jean que nous ne baptisons pas comme lui, mais que comme lui nous prêchons dans le désert.

AVERTISSEMENTS.

LE JEUNE BARONETTE

OU LE

YOUNG BARRONETTE.

SUPERBE ETALON de RACE METIS avantageusement connu par les beaux Poulinus qu'il a déjà produit, sera à l'usage des Juments pendant la saison et se tiendra dans l'Ecurie du Soussigné au VILLAGE DE LAPRAIRIE tous les jours de la semaine, excepté le JEUDI et VENDREDI qui se trouvera au VILLAGE DE ST. PHILIPPE, aux Ecuries de FREDERICK SINGER, Ecuyer, pour le même usage.—

Ce CHEVAL est âgé de SEPT ANS, réunis toutes les qualités désirable dans un ETALON, il a obtenu le premier prix à l'inspection d'Agriculture pour le Comté de Lacadie. Il a été engendré par le fameux CHEVAL le VIEUX BARONETTE.

Pour faciliter les Cultivateurs, l'on prendra en paiement toutes sortes de Grains ou Foin, après les Récoltes.

Les prix seront modérés en s'adressant à
J. M. A. RAYMOND.

Laprairie, 26 Avril, 1835.

ATTENTION!!!

NOUS prions Messieurs nos ABONNES qui n'ont pas encore payé le premier trimestre de leur Souscription à L'IMPARTIAL de vouloir nous le faire parvenir avec le montant du second commencé le 26 FEVRIER dernier. Nos SOUSCRIPTEURS de Montréal pourront faire leur paiement dans les mains de M. BENJAMIN STARNES, Ecuyer Marchant, près du Marché-Neuf, vis-à-vis la Maison neuve de M. Rasco.

Laprairie, 12 Mars, 1835.

AVIS.

A VENDRE à des conditions très avantageuse et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant régné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informar les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

AVIS.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêtés des LIVRES, sont instamment priées de les lui faire parvenir le plutôt qu'il leur sera possible.

N. D. J. JAUMENNE.

A VENDRE.

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subœna, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage de Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDIS soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 7½ d. et pour chaque insertion subséquente 7½ d. dix lignes et au-dessous 3s. 4 d. de 10 d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.